

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	9
--------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

### MAJORITÉ ET SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

#### HISTOIRE CONCEPTUELLE DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE .....	23
---	----

#### *MAIOR ET SANIOR PARS*

La présomption de rationalité de la majorité .....	27
Le rejet de la loi d'égalité .....	29
L'argument épistémique d'Aristote .....	33
Vérité, unanimité et communauté .....	36
Majorité et saniorité .....	43

#### LE JUSNATURALISME MODERNE

ET LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DES VOIX .....	53
La règle de majorité, établie par une décision unanime .....	54
Les séquences de la décision collective .....	58
La règle de majorité et la démocratie au fondement de toute souveraineté .....	62
La règle de majorité, entre nature et convention .....	67

Une convention qui découle de la « loi de la nature et de la raison » . . . . .	72
La force morale de la majorité . . . . .	75
Loi naturelle et règle de majorité . . . . .	78
Majorité et droit de résistance . . . . .	83
Le conventionnalisme de Pufendorf . . . . .	86
Une justification procédurale : l'égalité des suffragants . . . . .	91
De Grotius à Pufendorf : le jusnaturalisme et la justification de la règle de majorité . . . . .	97
LA MAJORITÉ VEUT CE QUE TOUS AURAIENT DÛ VOULOIR . . . . .	101
La trace évanescence de la fondation conventionnelle de la règle de majorité . . . . .	102
La constitution du tout . . . . .	104
La volonté générale préexiste à son expression numérique . . .	109
Le nombre, signe de la volonté générale . . . . .	115
La légitimité substantielle de la majorité . . . . .	122
« TOUS QUI NE SONT POURTANT PAS TOUS » . . . . .	129
Le réaménagement du contrat originaire et le rejet de la majorité populaire . . . . .	131
L'universel et la majorité . . . . .	136
Une conception substantielle de la politique . . . . .	142
Schlegel : la loi d'égalité, fondement du pouvoir de la majorité . . . . .	150
Fichte : l'unanimité fondatrice . . . . .	153

DEUXIÈME PARTIE  
 MAJORITÉ OU ÉTAT DE DROIT  
 L'AMBIGUÏTÉ DE LA DÉMOCRATIE MODERNE

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE . . . . .	165
LIMITER LE POUVOIR DE LA MAJORITÉ . . . . .	169
Sieyès et le jury constitutionnaire . . . . .	170
Les clivages multiples contre les « factions » . . . . .	175
La majorité sociologique . . . . .	187
L'empire moral de la majorité . . . . .	190
Les bornes du pouvoir de la majorité . . . . .	196
LA RECHERCHE DE LA « VOLONTÉ GÉNÉRALE » . . . . .	201
Le débat américain sur le contrôle de constitutionnalité . . . . .	202
Le débat français sous la V <sup>e</sup> République . . . . .	209
Le dédoublement de la volonté populaire et l'idée régulatrice du peuple-un . . . . .	214
Le compromis majoritaire-minoritaire . . . . .	219
Les paradoxes de la volonté générale . . . . .	227
UNE DÉMOCRATIE SANS PEUPLE ? . . . . .	229
Le rejet de la « prémisse majoritaire » . . . . .	230
Une conception « communautaire » de la démocratie . . . . .	235
Les principes fondamentaux de la démocratie substantielle . . . . .	239
L'« interprétation morale » . . . . .	242
Questions sensibles au choix, questions non sensibles au choix . . . . .	248
L'introuvable justification du gouvernement majoritaire au service des finalités substantielles de la démocratie . . . . .	251

TROISIÈME PARTIE  
 MAJORITÉ ET JUSTICE  
 LE PARADOXE DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

INTRODUCTION À LA TROISIÈME PARTIE . . . . .	257
SUPÉRIORITÉ ÉPISTÉMIQUE DE LA RÈGLE DE MAJORITÉ? . . . . .	263
Les arguments statistiques en faveur de la rationalité du nombre . . . . .	264
Le « procéduralisme épistémique » . . . . .	277
La vertu épistémique de la délibération . . . . .	285
LA RÈGLE DE MAJORITÉ ORDONNÉE AUX PRINCIPES DE JUSTICE . . . . .	291
La fondation en raison des premiers principes normatifs limitant le gouvernement majoritaire . . . . .	292
Le juste, le vrai et le statut de l'unanimité dans la théorie de la justice . . . . .	296
La justification épistémique de la règle de majorité . . . . .	300
Le gouvernement majoritaire et ses limites . . . . .	304
Les difficultés du statut épistémique du désaccord moral dans la théorie de la justice . . . . .	309
LA JUSTIFICATION PROCÉDURALE DU GOUVERNEMENT DE LA MAJORITÉ . . . . .	315
Le constat du désaccord moral . . . . .	316
Les justifications procédurales de la règle de majorité : un expédient face à la discorde morale . . . . .	320
Les justifications procédurales de la règle de majorité : l'utilitarisme négatif de Kelsen et de Douglas Rae . . . . .	323

Les justifications procédurales de la règle de majorité : l'égalité d'impact et le caractère équitable de la règle de majorité simple . . . . .	330
Le paradoxe de l'égalité d'impact au fondement de la règle de majorité : de la procédure à la substance . . . . .	336
LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ ET LA RATIONALITÉ DÉMOCRATIQUE . . .	343
Quel accord sur le principe d'égalité? . . . . .	344
La règle de majorité simple, procédure adéquate pour trancher les désaccords dans le cadre de la raison publique : l'évolution de Rawls . . . . .	348
Le contrôle de constitutionnalité au service de la majorité . . .	353
Théorie délibérative et droits fondamentaux . . . . .	357
Vérité, légitimité, majorité . . . . .	364
La rationalité démocratique et les limites de l'obligation d'obéissance à la majorité . . . . .	370
CONCLUSION . . . . .	381
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	385
INDEX NOMINUM . . . . .	395